

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)****Nombre de membres**

en exercice : 11
 présents : 3
 votants : 4
 ayant donné procuration : 1
 absents excusés : 6
 absents : 2
 exclus : 0

Date de la convocation

28 novembre 2025

Date d'affichage

05 décembre 2025

Objet de la délibération

Subvention CATM

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****DELIBERATION N° 45/2025**

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 28 novembre 2025 pour ce point à l'ordre du jour.

Séance du 02 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq
 Et le deux décembre à 16h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Étaient présents : Christian QUENOT, Hakima KOCH et Alain LEMOINE

Étaient absents : Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Josette PARRENIN, Bernard MARTINA, Sylvie BICHET, Damien LOCATELLI et Sylvie ROULLAIS

Était représenté : Jean-Marc ETIENNEY

Jean-Marc ETIENNEY procuration à Christian QUENOT

Secrétaire de séance : Alain LEMOINE

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Le Conseil Municipal s'étant réuni le 28 novembre 2025 et n'ayant pu se prononcer sur ce point à l'ordre du jour, le quorum n'ayant pas été atteint du fait du retrait de Messieurs CARRERE et MARTINA et de Madame PERRENIN, intéressés à l'affaire, le Conseil statue ce jour sur le point à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 4 voix pour, 0 contre et 0 abstention décide d'attribuer une subvention pour l'année 2025 à l'association locale :

- CATM 900€

Les crédits ont été prévus au B.P. 2025.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
 Alain LEMOINE



Le Maire,
 Christian QUENOT


